

est la logique? Mes honorables amis du parti CCF ont parlé longuement et avec ardeur de l'affection qu'ils professent envers l'OTAN, et même avant qu'ils se lèvent pour prendre la parole dans cette enceinte, l'organisme qui parle officiellement en leur nom en Colombie-Britannique déclarait officiellement "Débarassez-vous de l'OTAN".

Passons maintenant à l'attitude des libéraux. Mon honorable ami le chef de l'opposition a évoqué les doutes, les ambiguïtés, la confusion et la contradiction. Je déclare qu'il est dangereux de la part de n'importe quel parti politique de susciter des craintes dans l'esprit de la population. Mon honorable ami et ceux qui lui sont associés ont cherché à faire cela au cours de la récente campagne électorale. Ils ont dit à la population canadienne tout ce qu'ils disent ici depuis vingt-quatre heures. Ils ont versé dans ce que mon honorable ami le chef de l'opposition aime à qualifier "d'exagération agitée", et le peuple canadien ne saurait se laisser bousculer par ce genre d'épouvantail que lui et ses partisans ont cherché à susciter dans son esprit.

Mon honorable ami, qui s'efforçait constamment de semer le doute et la confusion au cours de la campagne électorale, a fini par exprimer l'idée la plus ahurissante de toutes, en affirmant qu'en ce qui concernait les échanges avec les États-Unis: "Nous devons évidemment protéger nos intérêts de façon à ce qu'ils ne soient pas lésés par la politique américaine. Il nous faut, par exemple, bien pré-à notre totale et complète collaboration à ciser que les États-Unis ne peuvent s'attendre l'égard de la défense du continent,—ce qui serait souhaitable,—au cas où ce pays nous traiterait injustement dans les domaines douanier et commercial."

Monsieur l'Orateur, je me suis exprimé avec modération en présentant la mesure, mais, maintenant, je suis tenté de parler plus énergiquement. On n'aurait jamais attendu de mon honorable ami le chef de l'opposition qu'il proposât de se servir des échanges canadiens comme d'une arme à l'égard de la défense du continent, en disant, en substance, aux États-Unis, qu'ils se trouveront sans associé lorsqu'ils assureront le maintien de notre défense conjointe, à moins de faire ce que le Canada exige d'eux.

Pendant toute la campagne électorale, le chef de l'opposition a essayé de semer le doute, la crainte et l'incertitude dans l'esprit des Canadiens au sujet de notre défense aérienne. J'ai ici bon nombre de coupures à ce sujet. Un article, paru dans le *Journal*, d'Ottawa, le 22 février 1958, sous l'en-tête "On attaque la carence de pacte avec les États-Unis", déclare ce qui suit au sujet d'un

[Le très hon. M. Diefenbaker.]

discours qu'a prononcé l'honorable représentant à London (Ontario):

Il a fait porter sa principale critique de la soirée contre la manière dont le gouvernement avait effectué l'organisation de la défense aérienne de l'Amérique du Nord, initiative qui a été prise, a-t-il dit, sans un accord ferme entre les deux pays et sans le consentement préalable du Parlement.

Il n'a pas critiqué l'intégration de la défense aérienne canado-américaine,—c'était la seule manière de défendre le continent contre une attaque,—mais il s'en est pris au gouvernement d'avoir consenti à l'organisation sans un pacte.

Dans un article paru dans le *Star*, de Toronto, le 21 mars 1958, sous la rubrique: "Bientôt des bases américaines de projectiles ne seront pas nécessaires au Canada", le chef de l'opposition aurait déclaré, à Blind River:

Hier soir, M. Lester Pearson, chef du parti libéral, a approuvé, non sans quelques réserves, l'idée d'établir au Canada des bases américaines de projectiles balistiques intercontinentaux. Il a précisé qu'il ne favoriserait pas l'établissement de telles bases avant qu'on se soit efforcé davantage d'en arriver à une entente avec la Russie, et qu'on ait échoué.

Le *Star*, de Windsor, en date du 15 février 1958, rapporte que l'honorable député aurait déclaré, à Toronto:

...le gouvernement conservateur-progressiste a donné aux États-Unis "un contrôle étendu" sur l'aviation du Canada sans avoir d'abord signé un accord politique pour restreindre la portée de ce droit de regard.

Il a ensuite parlé des dangers courus par les Canadiens. Le député a parcouru le pays en développant les arguments qu'il a employés hier soir.

L'hon. M. Pearson: Pourquoi n'y répondez-vous pas?

Le très hon. M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, je connais ma réponse à ce genre d'attitude. Je sais que mon honorable ami se rangera à mon avis, car il l'a dit en bien des occasions. Il est nécessaire de comprendre, dans le monde où nous vivons, que des mesures concrètes s'imposent sur le plan défensif. Je crois à la nécessité d'un programme positif et de conception hardie comme celui dont l'honorable député a parlé tantôt dans ses dernières observations; mais, tout en préconisant cette ligne de conduite, nous devons par-dessus tout maintenir nos défenses. Cela s'applique particulièrement à nous en Amérique du Nord parce que nous sommes peut-être plus vulnérables que toute autre région du monde à l'heure actuelle.

M. l'Orateur: A l'ordre! Je regrette d'interrompre le premier ministre (M. Diefenbaker), mais il est maintenant six heures.

Des voix: Continuez!